

Des valeurs partagées, des intérêts communs

Pour assurer la pleine
participation des Québécois
des communautés culturelles
au développement du Québec

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean



PLAN D'ACTION



Québec 

Des valeurs partagées, des intérêts communs

Pour assurer la pleine
participation des Québécois
des communautés culturelles
au développement du Québec

**LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
PLAN D'ACTION
AVRIL 2005**

Pour plus d'information, communiquez avec :

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)
Direction des affaires publiques et des communications
360, rue McGill, bureau 2.09
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Téléphone : (514) 873-8624, poste 20205
Site Internet : www.micc.gouv.qc.ca

Avis

Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin. Dans certains cas, toutefois, lorsque la situation décrite touche plus particulièrement les femmes ou lorsque le sujet peut prêter à interprétation, la double formulation féminine et masculine est adoptée.

En outre, lorsque le sujet traité concerne autant les immigrants que les Québécois des communautés culturelles, la formulation synthèse « Québécois des communautés culturelles » est retenue. Lorsque le sujet touche l'un ou l'autre groupe, mais de façon différente, l'expression complète « immigrants et Québécois des communautés culturelles » est alors utilisée.

Photos : Le fjord du Saguenay : Gérard Duval, © Le Québec en images, CCDMD
Le lac Saint-Jean : Régis Fournier, © Le Québec en images, CCDMD

Dépôt légal – 2005
ISBN 2-550-44276-8

© Gouvernement du Québec – 2005
Tous droits réservés pour tous pays.

MOT DE LA MINISTRE
DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Au cours des dernières années, les personnes immigrantes ont représenté plus de 60 % de la croissance de la population active québécoise, contribuant ainsi à atténuer les effets du vieillissement. Aussi, en raison de la demande accrue de main-d'œuvre et de la pénurie prévisible de compétences, cette contribution est appelée à s'accroître. Le Québec reconnaît donc plus que jamais l'apport stratégique de l'immigration à son développement social, économique et culturel.

Depuis plusieurs années, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean manifeste un intérêt marqué pour l'immigration. Sur la base des services d'accueil des personnes réfugiées et des programmes de francisation s'est développée une concertation dynamique entre intervenants de tous les milieux. Celle-ci s'est concrétisée, en 2003, par la création d'une table régionale, maintenant reconnue comme organisme-conseil en matière d'immigration par la Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le ministère que je dirige a été étroitement associé à cette évolution et j'en suis très fière.

Le Plan d'action de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a été élaboré par les membres de la Table régionale de concertation en immigration et arrimé par la suite au Plan d'action gouvernemental *Des valeurs partagées, des intérêts communs* dévoilé en 2004. Je suis heureuse de me joindre à tous nos collaborateurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean en dévoilant les initiatives et les mesures qui permettront de faire découvrir la région à de futurs immigrantes et immigrants ainsi que de bien soutenir celles et ceux qui choisiront de venir y poursuivre leur vie. Je salue aussi la détermination des élus et des acteurs socioéconomiques de la région qui démontrent une réelle volonté de favoriser l'établissement durable des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants.

Je tiens à remercier les membres du personnel du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui ont contribué à l'élaboration du plan d'action au cours des derniers mois et qui participeront à sa mise en œuvre avec les acteurs socioéconomiques régionaux.

Je compte sur la collaboration et le leadership de tous les partenaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui s'associeront à la réalisation de ce plan et je tiens à les assurer de mon engagement inconditionnel.



Lise Thériault

Saguenay–Lac-Saint-Jean, avril 2005

MOT DU PRÉSIDENT

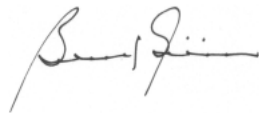
DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

C'est à partir de 1995 que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a été interpellée par le ministère responsable de l'Immigration pour contribuer à l'application de la politique de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec. Outre les partenaires ministériels, plusieurs organisations du milieu, soit l'École de langue française et de culture québécoise de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Centre linguistique du Cégep de Jonquière, le Service externe de main-d'œuvre du Saguenay, les commissions scolaires de la région et l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean se sont concertés pour établir des assises solides afin de permettre la régionalisation de l'immigration sur notre territoire. Ce partenariat a donné des résultats concluants puisqu'en avril 2003 la région signait une Entente spécifique de régionalisation de l'immigration.

Cette entente offre à la région des moyens d'atteindre des objectifs en matière d'attraction de personnes immigrantes qui visent, dans un premier temps, à continuer d'accueillir des familles de réfugiés mais plus particulièrement à accroître le nombre d'immigrants de la catégorie économique, c'est-à-dire des travailleurs qualifiés, des investisseurs, des entrepreneurs et des travailleurs autonomes. Dans un deuxième temps, elle permet de travailler à leur intégration culturelle, sociale et professionnelle tout en reconnaissant leur apport économique et social au développement de la région pour une occupation dynamique du territoire. Finalement, l'entente apporte le soutien nécessaire aux partenaires locaux et régionaux dans leurs interventions encourageant la réalisation de projets ou d'activités visant l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région.

Dans cette foulée, afin de réaliser toutes les mesures prévues au plan d'action régional, la Conférence régionale des élus a mis en place une Table régionale de concertation en immigration. Grâce aux travaux des membres de cette table, la région harmonisait, en novembre 2004, son plan d'action avec celui du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, déterminant ainsi un nouveau partenariat à inscrire au chapitre des relations du gouvernement avec la région.

Cette belle réussite permet au Saguenay–Lac-Saint-Jean de poser un autre jalon dans sa lutte pour contrer la baisse démographique. Pour la région, les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants de toutes origines constituent à tous égards un précieux enrichissement et un heureux mariage de cultures.



Bernard Généreux

Saguenay–Lac-Saint-Jean, avril 2005

À moins de 200 kilomètres de Québec, le vaste territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte plus de 270 000 résidents, en grande majorité francophones (98,9 %), renommés pour leur hospitalité et leur joie de vivre.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean offre à sa population, qui compte près de 2 000 personnes immigrées, un milieu unique où l'on trouve les commodités de la ville à proximité de la nature. Par ailleurs, la région bénéficie d'une solide structure industrielle nourrie d'une riche culture entrepreneuriale, notamment dans le secteur des services. Ses industries, constamment à l'affût de nouvelles technologies, savent profiter d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un environnement industriel dynamique. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est d'abord reconnu pour la richesse de ses forêts. La région occupe le premier rang en regard du volume de bois récolté, représentant 20 % de la matière ligneuse produite au Québec. Au fil des ans, son économie s'est vue transformée par son immense potentiel hydroélectrique, permettant ainsi l'exploitation d'alumineries et la mise en place de petites et moyennes entreprises dans le domaine de la transformation de l'aluminium. Le secteur agroalimentaire, particulièrement important au Lac-Saint-Jean, est représenté par les productions laitières et céréalières, la transformation des produits laitiers et des viandes ainsi que la culture et la transformation du bleuets. Par ailleurs, les activités récréotouristiques (tourisme, culture, loisirs, chasse et pêche) constituent un secteur économique en pleine croissance.

Après une année encourageante en 2003, les perspectives d'emplois se sont quelque peu assombries en 2004. La région a dû composer avec de nouvelles fermetures d'usines, notamment dans les secteurs des pâtes et papier et de l'aluminium. Néanmoins, le taux de chômage dans la région est demeuré stable (11,9 %) par rapport à 2003. Selon Emploi-Québec, 15 000 emplois seraient à pourvoir entre 2004 et 2008, dont 20 % en nouveaux emplois.

Cette évolution du marché du travail est à l'origine d'une migration importante de la population, notamment des jeunes, du Saguenay–Lac-Saint-Jean vers les grands centres et exacerbe du coup les problèmes liés au vieillissement de la population.

Dans ce contexte, l'attraction de personnes immigrantes devra se faire avec mesure en considérant les besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre qualifiée. De plus, elle devra s'appuyer sur les acquis de la région, notamment la présence de nombreux établissements d'enseignement et de recherche de pointe (une université, quatre cégeps, des centres de recherche sur l'aluminium, la forêt, l'agroalimentaire et des laboratoires de recherche) et l'enthousiasme des acteurs socioéconomiques locaux pour l'immigration qui souhaitent accroître l'établissement de personnes immigrantes de la catégorie de l'immigration économique (travailleurs qualifiés et gens d'affaires) dans une perspective de développement durable et de diversification économique de la région.

Une immigration correspondant aux besoins du Saguenay–Lac-Saint-Jean et respectueuse des valeurs du Québec

Conscients de l’apport important des personnes immigrantes au développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les partenaires régionaux s’entendent pour mettre en place ou consolider des actions de promotion et de recrutement afin de répondre, en particulier, à des besoins spécifiques de main-d’œuvre. L’attraction et l’établissement de nouveaux arrivants au Lac-Saint-Jean constituent un nouvel objectif.

Résultat attendu : Établissement de 250 personnes immigrantes par année dont la majorité seraient des travailleurs qualifiés et des gens d’affaires.

Mesures		Responsables	Partenaires
1.1	Déterminer les pénuries de main-d’œuvre des entreprises régionales et retenir les secteurs prioritaires afin de favoriser l’attraction et l’insertion au marché du travail d’immigrants qui ont un profil répondant aux besoins des employeurs.	Emploi-Québec et chambres de commerce	MICC, Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration, Service externe de main-d’œuvre du Saguenay et employeurs
1.2	Créer ou adapter des outils de promotion du Saguenay–Lac-Saint-Jean destinés à la clientèle immigrante et intégrer aux missions de promotion économique à l’étranger un volet portant sur l’attraction des immigrants, plus particulièrement des travailleurs autonomes, des entrepreneurs et des investisseurs ainsi que des travailleurs qualifiés dont le profil répond aux besoins des employeurs.	Chambres de commerce et Promotion Saguenay	MICC, Conférence régionale des élus et Table régionale de concertation en immigration
1.3	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d’attraction au Saguenay–Lac-Saint-Jean d’immigrants travailleurs qualifiés, travailleurs autonomes, entrepreneurs ou investisseurs déjà établis au Québec.	Association régionale des centres locaux de développement, chambres de commerce, Promotion Saguenay et municipalités régionales de comté	MICC, Conférence régionale des élus et Table régionale de concertation en immigration
1.4	Faire connaître la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ses besoins en main-d’œuvre en établissant avec des partenaires de la Métropole un mécanisme de référence et de suivi auprès des nouveaux arrivants intéressés à s’établir au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration et MICC	Emploi-Québec et organismes communautaires (Montréal et Saguenay–Lac-Saint-Jean)

Mesures		Responsables	Partenaires
1.5	Recruter dans la région métropolitaine 25 travailleurs immigrants et leur famille chaque année en leur faisant connaître les emplois offerts par les employeurs régionaux.	Service externe de main-d'œuvre du Saguenay et chambres de commerce	MICC, Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration, Centre local de développement, Emploi-Québec, organisme communautaire de Montréal (PROMIS) et employeurs
1.6	Offrir à des personnes immigrantes établies dans la métropole depuis moins de cinq ans et exprimant le souhait de s'établir de façon durable au Saguenay-Lac-Saint-Jean un stage d'immersion en francisation suivi d'un stage en milieu de travail.	Université du Québec à Chicoutimi et Service externe de main-d'œuvre du Saguenay	MICC, Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration, Emploi-Québec et employeurs
1.7	Élaborer un projet soutenant la demande d'augmentation des quotas de bourses d'exemption des droits de scolarité majorés pour les étudiants internationaux en ciblant un ou deux secteurs plus menacés par l'érosion de la main-d'œuvre en corrélation avec les programmes offerts par l'Université du Québec à Chicoutimi.	Université du Québec à Chicoutimi	MICC et Emploi-Québec
1.8	Poursuivre le recrutement de travailleurs temporaires immigrants, notamment de l'île de La Réunion, pour œuvrer en aménagement forestier et leur proposer des mesures de formation en vue d'éventuelles demandes d'immigration permanente.	Entreprises forestières régionales et centres de formation générale des adultes des commissions scolaires	MICC
1.9	Développer un pôle d'établissement de personnes immigrantes au Lac-Saint-Jean (Municipalité régionale de comté Domaine-du-Roy) avec un objectif d'une dizaine de familles par année.	Comité Portes ouvertes sur le Lac-Saint-Jean (Ville de Saint-Félicien, Cégep de Saint-Félicien, CLSC des Prés-bleus, Centre local de développement Domaine-du-Roy, Carrefour Jeunesse-emploi Comté Roberval, Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, Centre d'alphabétisation du comté Roberval)	MICC, Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration et Emploi-Québec

	Mesures	Responsables	Partenaires
1.10	Analyser le phénomène de migration secondaire des immigrants (essentiellement de la catégorie des réfugiés publics) vers d'autres régions du Québec et mettre en place des mécanismes de veille afin de proposer des solutions visant à favoriser l'établissement durable des nouveaux arrivants au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration (Comité Intégration) et MICC	Corporation Intégration du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Service externe de main-d'œuvre du Saguenay, Emploi-Québec, Centre linguistique du Cégep de Jonquière, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean et Ville de Saguenay

Axe 2

L'accueil et l'insertion durable en emploi

Selon Emploi-Québec, quelque 15 000 postes seront à pourvoir au Saguenay–Lac-Saint-Jean entre 2004 et 2008. Il faut arrimer l'offre et la demande de concert avec les entreprises qui ont des besoins spécifiques de main-d'œuvre et les organismes qui participent au développement de l'employabilité des personnes immigrantes, incluant les établissements de formation professionnelle et technique. Il importe enfin de soutenir les personnes immigrantes dans leurs projets de création d'entreprises.

Résultat attendu : Conditions d'accueil et d'intégration améliorées des nouveaux arrivants et accroissement significatif de l'insertion en emploi des immigrants.

Mesures		Responsables	Partenaires
2.1	Concevoir, rédiger, publier et tenir à jour un guide d'accueil régional destiné aux nouveaux arrivants en complément au carnet de route.	Service externe de main-d'œuvre du Saguenay	MICC, Conférence régionale des élus et Table régionale de concertation en immigration
2.2	Apporter un soutien particulier aux personnes immigrantes de la catégorie des réfugiés pendant leur francisation et faciliter leur intégration au Saguenay–Lac-Saint-Jean en leur offrant des services professionnels adaptés à leurs besoins. Cette mesure comprend notamment un service d'aide aux devoirs auprès des enfants (<i>Projet Milieu de francisation, milieu de vie, milieu d'intégration</i>).	Cégep de Jonquière	MICC
2.3	Mettre en place des mesures d'aide à l'insertion en emploi destinées aux immigrants par une mise à niveau des compétences à partir de la reconnaissance des acquis, incluant des stages en entreprises pour l'acquisition d'une première expérience de travail.	Emploi-Québec, Centre de formation générale des adultes de la Commission scolaire De La Jonquière, Cégep de Jonquière et Université du Québec à Chicoutimi	MICC, Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration, Service externe de main-d'œuvre du Saguenay et employeurs
2.4	Offrir à des personnes immigrantes déjà sur place, notamment aux réfugiés, des mesures de formation et de mise à niveau correspondant aux perspectives d'emploi et aux besoins en main-d'œuvre au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	Commissions scolaires, cégeps et Université du Québec à Chicoutimi	MICC, Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration, Emploi-Québec, Service externe de main-d'œuvre du Saguenay et employeurs
2.5	Poursuivre les cours d'initiation aux technologies de l'information accessibles aux nouveaux arrivants participant aux cours de français langue seconde.	Cégep de Jonquière	MICC

Mesures		Responsables	Partenaires
2.6	Proposer aux employeurs une formule d'immersion professionnelle dans les milieux de travail afin de faciliter l'intégration des travailleurs immigrants.	Emploi-Québec, Centre de formation générale des adultes de la Commission scolaire De La Jonquière, Cégep de Jonquière et Université du Québec à Chicoutimi	MICC, Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration, Service externe de main-d'œuvre du Saguenay et employeurs
2.7	Consolider les mécanismes de concertation entre les intervenants liés à la francisation, à la formation et à l'emploi afin d'offrir aux personnes immigrantes un accompagnement adapté à leurs objectifs professionnels.	MICC, Centre de formation générale des adultes de la Commission scolaire De La Jonquière, Cégep de Jonquière et Université du Québec à Chicoutimi	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration, Emploi-Québec, Service externe de main-d'œuvre du Saguenay et employeurs
2.8	Soutenir les personnes immigrantes intéressées à la création de micro-entreprises, en leur offrant une formation adaptée, en leur donnant accès aux ressources existantes et en développant un réseau de parrainage par les gens d'affaires de la région.	Corporation Intégration du Saguenay-Lac-Saint-Jean	MICC, Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration, chambres de commerce, Centre local de développement, Emploi-Québec, centres de services aux entreprises des commissions scolaires et Carrefour de santé de Jonquière
2.9	Concevoir des mesures d'aide et d'accompagnement dans les démarches d'admission des personnes immigrantes aux ordres professionnels.	Université du Québec à Chicoutimi	MICC
2.10	Inscrire l'immigration parmi les thèmes d'intérêt majeur au Conseil régional des partenaires du marché du travail et établir, par cette instance, un dialogue plus étroit avec les syndicats et les représentants du patronat.	Conseil régional des partenaires du marché du travail	Emploi-Québec et MICC

Axe 3

L'apprentissage du français : un gage de réussite

La maîtrise du français étant un facteur déterminant dans le parcours d'intégration des nouveaux arrivants qui ne connaissent pas le français, les services de francisation devront être adaptés et évoluer en fonction de leurs besoins. Les programmes viseront à préparer les personnes immigrantes à leur insertion au marché du travail.

Résultat attendu : Apprentissage du français accéléré et intégration facilitée.

	Mesures	Responsables	Partenaires
3.1	Diversifier l'offre de service en francisation afin de tenir compte des besoins des personnes immigrantes, selon leur niveau de scolarité, leur intention de s'intégrer au marché du travail ou de poursuivre des études (formules à temps complet et à temps partiel), notamment en élaborant des formules mixtes de francisation, de formation professionnelle et de francisation en milieu de travail.	MICC, commissions scolaires, cégeps, Université du Québec à Chicoutimi et Emploi-Québec	Employeurs
3.2	Offrir un service alliant l'apprentissage du français et l'alphabétisation pour les personnes immigrantes peu scolarisées.	MICC et commissions scolaires	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
3.3	Offrir des services de francisation au Lac-Saint-Jean au fur et à mesure de l'établissement de personnes immigrantes.	MICC, commissions scolaires, Cégep de Saint-Félicien	Cégep de Jonquière, Université du Québec à Chicoutimi, Emploi-Québec et organismes communautaires
3.4	Consolider les mesures de soutien à l'apprentissage du français destinées aux jeunes immigrants inscrits au préscolaire, au primaire et au secondaire (services aux élèves des communautés culturelles).	Commissions scolaires	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean fier de sa diversité

L’immigration constitue un phénomène relativement récent au Saguenay–Lac-Saint-Jean : plus de 50 % des personnes immigrantes sont arrivées dans la région depuis moins de dix ans. Il est de plus en plus nécessaire d’adapter les services à cette nouvelle diversité ethnoculturelle. Les institutions publiques et les municipalités auront un rôle important à exercer. Des activités d’accompagnement spécifiques seront mises en œuvre auprès des femmes immigrantes qui souffrent d’isolement. Enfin, un plan de communication visant à promouvoir l’apport des personnes immigrantes au développement régional sera réalisé.

Résultat attendu : Perception de l’immigration comme un facteur de développement économique, social et culturel.

Mesures		Responsables	Partenaires
4.1	Refléter l’importance que revêt l’immigration pour le développement de la région dans le plan quinquennal de la Conférence régionale des élus.	Conférence régionale des élus	Ministère du Développement économique, de l’Innovation et de l’Exportation, Table régionale de concertation en immigration et MICC
4.2	Accroître la concertation régionale en matière d’immigration en élargissant la Table régionale de concertation en immigration afin d’y inclure le milieu des affaires, le monde municipal et le secteur du Lac-Saint-Jean.	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration et MICC	Chambres de commerce, municipalités et municipalités régionales de comté
4.3	Appuyer les villes et les municipalités du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans l’élaboration de politiques municipales d’accueil et d’intégration visant entre autres la mise en place d’activités sociales, culturelles et sportives pour soutenir l’intégration des familles et des personnes immigrantes à la collectivité locale.	Municipalités	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration et MICC
4.4	<p>Concevoir et réaliser un plan de communication régional visant notamment les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Susciter l’intérêt de la population face aux retombées positives de l’immigration; – Faire connaître l’apport de l’immigration aux employeurs; – Améliorer les attitudes de la population face aux personnes immigrantes en travaillant à la fois sur les préjugés et les attitudes face à l’immigration; – Démontrer le succès de l’immigration en région. <p>Soutenir ce plan de communication par les stratégies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Multiplier et diversifier les porteurs de messages; – Faire ressortir l’image positive de l’immigration; – Utiliser des moyens adaptés pour faire connaître les actions entreprises et les mesures existantes aux clientèles cibles; – Offrir aux relayeurs d’information des institutions des outils leur permettant de former et d’informer leur personnel des réalités vécues par les personnes immigrantes; – Utiliser différents médias pour informer la population des résultats positifs de l’immigration. 	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration et MICC	Ministère des Services gouvernementaux

Mesures		Responsables	Partenaires
4.5	Faire la promotion des retombées positives de l'immigration et de l'intégration réussie de personnes immigrantes de toutes catégories au moyen de chroniques régulières dans un média écrit du Saguenay–Lac-Saint-Jean.	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration et MICC	Hebdomadaire régional
4.6	Créer une section régionale portant sur l'immigration dans le portail gouvernemental du Saguenay–Lac-Saint-Jean en collaboration avec les organismes régionaux partenaires de l'immigration	Ministère des Services gouvernementaux	MICC, Conférence régionale des élus et Table régionale de concertation en immigration
4.7	Intégrer un volet sur l'immigration au site régional <i>Récit 02</i> des commissions scolaires.	Commissions scolaires	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration, MICC et Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
4.8	Soutenir la réalisation d'activités interculturelles au Saguenay–Lac-Saint-Jean, notamment à l'occasion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, de la Semaine d'actions contre le racisme et du Mois de l'histoire des Noirs.	MICC	Service externe de main-d'œuvre du Saguenay, Centre de solidarité internationale Saguenay–Lac-Saint-Jean et Corporation Intégration du Saguenay–Lac-Saint-Jean (liste non exhaustive)
4.9	Soutenir la Corporation Intégration du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans son projet de création d'un carrefour multiculturel (lieu de rencontre et d'échanges entre les personnes immigrantes et la société d'accueil).	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration et MICC	Corporation Intégration du Saguenay–Lac-Saint-Jean
4.10	Permettre aux personnes immigrantes établies depuis peu au Saguenay–Lac-Saint-Jean de recevoir des services de santé et des services sociaux dans leur langue lorsque leur connaissance du français n'est pas suffisante. Adapter les services d'aide post-traumatique aux besoins des réfugiés qui présentent des problèmes psychologiques liés à leur parcours migratoire. Informer et sensibiliser les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin de soutenir l'intégration et l'établissement des personnes immigrantes.	Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean Carrefour de santé de Jonquière Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration et MICC

Mesures		Responsables	Partenaires
4.11	Mettre en œuvre des services d'accompagnement pour les femmes immigrantes souffrant d'isolement et établir un réseau d'échanges entre elles et des femmes québécoises.	Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Carrefour de santé de Jonquière	Conférence régionale des élus, Table régionale de concertation en immigration et MICC
4.12	Offrir des séances d'information au personnel d'Emploi-Québec pour le soutenir en matière d'intervention en contexte de diversité culturelle.	MICC	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Annexe

Région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE		
Population ¹	Femmes	137 660 hab. (50,2 % de la population de la région et 3,8 % des femmes du Québec)
	Hommes	136 660 hab. (49,8 % de la population de la région et 3,9 % des hommes du Québec)
	Population totale	274 315 hab. (3,8 % de la population québécoise)
Population immigrée ¹	Femmes	1 140 (0,8 % des femmes de la région et 0,3 % des femmes immigrées du Québec)
	Hommes	840 (0,6 % des hommes de la région et 0,2 % des hommes immigrés du Québec)
	Population immigrée totale	1 980 (0,7 % de la population de la région et 0,3 % de la population immigrée du Québec)
Cinq principaux pays de naissance de la population immigrée ^{1,2,3}	Femmes	Chine (17,1 %), France (12,3 %), Allemagne (7,0 %), États-Unis (6,6 %), Colombie (5,7 %)
	Hommes	France (14,3 %), États-Unis (8,9 %), Allemagne (6,5 %), Belgique (6,0 %), Chine (4,8 %)
	Population immigrée totale	France (12,9 %), Chine (11,9 %), États-Unis (7,6 %), Allemagne (6,8 %), Belgique (5,3 %)
Nouveaux arrivants, 1996 à 2001 ¹	Femmes	315 (27,6 % des femmes immigrées de la région)
	Hommes	190 (22,6 % des hommes immigrés de la région)
	Population immigrée totale	510 (25,8 % de la population immigrée de la région)
Solde migratoire total ⁴	Population totale	2002-2003 : -2 780 2003-2004 : -2 716
Âge médian en 2026 ⁵	Femmes	51,8 ans (47,0 ans pour l'ensemble du Québec)
	Hommes	48,8 ans (44,6 ans pour l'ensemble du Québec)
	Population totale	50,2 ans (45,8 ans pour l'ensemble du Québec)
PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE		
Scolarité (≥ baccalauréat) ⁶	Femmes	10 140 (8,9 % des femmes de 15 ans et plus, 2,5 % des femmes diplômées d'une université du Québec)
	Hommes	10 705 (9,6 % des hommes de 15 ans et plus, 2,6 % des hommes diplômés d'une université du Québec)
	Population totale	20 485 (9,1 % de la population de 15 ans et plus, 2,5 % des diplômés d'une université du Québec)
Revenu moyen ⁷	Femmes	17 370 \$
	Hommes	32 105 \$
	Population totale	24 910 \$
Composition du revenu ⁸	Femmes	Revenu d'emploi : 65,4 % Transferts gouvernementaux : 24,1 % Autre : 10,4 %
	Hommes	Revenu d'emploi : 79,4 % Transferts gouvernementaux : 11,9 % Autre : 8,7 %
	Population totale	Revenu d'emploi : 74,6 % Transferts gouvernementaux : 16,1 % Autre : 9,3 %
Revenu personnel disponible par habitant ⁹	Population totale	17 547 \$

LE MARCHÉ DU TRAVAIL		
Population âgée de 15 ans et plus ⁶	Femmes	113 835 (82,7 % des femmes de la région)
	Hommes	111 705 (81,7 % des hommes de la région)
	Population totale	225 535 (82,2 % de la population de la région)
Taux d'activité ¹⁰	Femmes	53,1 %
	Hommes	69,7 %
	Population totale	61,3 %
Taux d'emploi ¹⁰	Femmes	47,7 %
	Hommes	60,5 %
	Population totale	54,0 %
Taux de chômage ¹⁰	Femmes	10,4 %
	Hommes	13,2 %
	Population totale	11,9 %
Principaux secteurs d'emplois ⁶	Femmes	Soins de santé et assistance sociale, commerce de détail, services d'enseignement, hébergement et services de restauration
	Hommes	Fabrication, commerce de détail, construction, agriculture, foresterie, pêche et chasse
	Population totale	Fabrication, commerce de détail, soins de santé et assistance sociale
Création (perte) d'emplois ¹¹	Population totale	1 000
Perspectives d'emplois, horizon 2008 ¹²	Population totale	Demande de nouvelle main-d'œuvre : 15 000 postes (20,0 % de ces postes issus de la croissance économique et 80,0 % de la demande de remplacement). Niveaux de compétence où la croissance de la demande sera supérieure à la moyenne : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion - Professionnel (universitaire) - Technique I

¹ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Portraits statistiques de la population immigrée recensée en 2001 : Québec, régions métropolitaines de recensement et régions administratives*, Direction de la population et de la recherche, novembre 2004.

² Selon les dix principaux pays de naissance de la population totale de la région.

³ Le Mexique est, comme la Colombie, le pays de naissance de 5,7 % des femmes immigrées de la région.

⁴ Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques. Compilation : Institut de la Statistique du Québec. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

⁵ Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques : âge moyen, âge médian et âge modal, selon le sexe, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, scénario A, 2001, 2006, 2011, 2021, 2026, édition 2003*, 17 février 2004.

⁶ Statistique Canada, Recensement 2001. Compilations spéciales du MICC.

⁷ Population de 15 ans et plus ayant un revenu. Statistique Canada, Recensement 2001. Compilations spéciales du MICC.

⁸ Population de 15 ans et plus. Statistique Canada, Recensement 2001. Compilations spéciales du MICC.

⁹ Institut de la statistique du Québec, *Revenu personnel par habitant, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 1999-2003*. 30 mars 2004. Estimation du revenu personnel disponible en 2003.

¹⁰ Donnée pour 2004. Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005, et Institut de la statistique du Québec, *Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2004*, 1^{er} février 2005.

¹¹ Donnée : évolution du nombre d'emplois entre 2004 et 2003. Institut de la statistique du Québec, *Nombre d'emplois par industries (SCIAN), Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2000-2004*. 1^{er} février 2005.

¹² Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Perspectives professionnelles 2004-2008*.

*Immigration
et Communautés
culturelles*

Québec 

www.micc.gouv.qc.ca

 **CRÉ** CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
SAGUENAY - LAC - SAINT-JEAN